

France 3 Toutes Régions

Préavis de grève – Editions ICI

La direction a décidé de déployer les éditions ICI sans les moyens humains adéquats et sans avoir sécurisé le mode opératoire entre la rédaction nationale et les antennes.

Résultat, la catastrophe annoncée s'est produite : intensification de la charge de travail et de la fatigue, pleurs, altercations, arrêts maladie, accidents du travail, mutualisations et annulations de JT.

La direction en porte l'entière responsabilité.

Aujourd'hui, la direction ne répond pas à son obligation de sécuriser immédiatement la situation de crise que vivent de nombreuses antennes. Les salariés de FTR ne sont pas épargnés.

En plus de devoir assumer le projet TEMPO, ils sont mis à contribution pour parer aux difficultés rencontrées par les antennes régionales puisqu'ils prennent le relais en cas d'absence de journal, ce qui est de plus en plus fréquent.

Leurs conditions de travail se sont nettement dégradées et leur charge de travail s'est considérablement alourdie, qu'ils soient journalistes, présentateurs, monteurs ou cadres.

C'est pourquoi, la CFDT appelle les salariés de FTR à se mobiliser pour défendre leurs conditions de travail et à faire entendre leurs revendications :

- Le collectif doit retrouver une organisation du travail, chez tous les salariés, cadres compris, qui préserve la santé tout en permettant l'articulation entre la vie professionnelle et la vie privée avec la mise en place de la semaine de 4 jours.
- Les moyens humains doivent être revus à la hausse, aussi bien chez les journalistes, les techniciens ainsi que les rédacteurs en chef adjoints et les chefs de service.
- Il faut revoir l'organisation éditoriale entre la partie nationale et régionale afin que les JT retrouvent la cohérence qui leur fait défaut aujourd'hui. Les salariés ont besoin de redevenir fiers de leur travail et de ce qu'ils diffusent.

Afin d'obtenir satisfaction sur ses revendications, la CFDT appelle l'ensemble des salariés de FTR à cesser le travail de 18h31 à 19h30 à compter de jeudi 16 novembre pour une durée illimitée.

*Pour la Direction
Reçu par email le 10.11.2023
Avec les réserves d'usage*



Audrey Guidéz

Vaise, le 10 novembre 2023
Caroline Labasque, DSC

